



Certificat de compensation carbone volontaire

Ce document certifie que KALEO SARL a compensé en 2017, **4,00** teq.CO2



Cette compensation carbone volontaire contribue à la préservation du climat, en soutenant un projet qui favorise l'efficacité énergétique grâce à la diffusion de cuiseurs améliorés au Cambodge.

Ce certificat garantit que des économies de CO2 équivalentes seront réalisées sur le projet grâce à cette contribution.

Fait à Aubagne, le 18/09/2017

Laurence TOMMASINO
Déléguée Générale GERES

GERES – Groupes Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités, est une association française à but non lucratif impliquée dans la mise en œuvre de solutions basées sur la promotion de l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, afin de préserver l'environnement et les ressources naturelles tout en favorisant le développement durable au niveau local, en respectant les besoins et souhaits des communautés locales et de leurs territoires.

CO2Solidaire est une opération de sensibilisation et de compensation des émissions de gaz à effet de serre à destination des particuliers, entreprises et collectivités. Les compensations réalisées soutiennent des projets de développement durable sélectionnés par le GERES dans le cadre de l'opération CO2Solidaire.

GERES – 2 Cours Foch 13400 Aubagne – France Tel : 04 42 18 55 88 – Fax : 04 42 03 01 56 – www.geres.eu - www.co2solidaire.org